



**79^{ème} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
GENEVE DU 18 AU 23 MAI 2026**

Déclaration du Tchad

Sous Points 13,1 et 13,2 sur les rapports relatifs au Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire et l'application du Règlement sanitaire international (2005).

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs,

Le Tchad soutient la déclaration faite par la République Unie de Tanzanie au nom de la région africaine et remercie le Secrétariat pour la qualité des rapports relatifs au Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire ainsi qu'à l'application du Règlement sanitaire international (2005).

Le Tchad salue les efforts entrepris par l'OMS et les États Membres pour consolider les capacités de préparation, de prévention et de riposte aux urgences sanitaires, humanitaires et climatiques, notamment à travers le renforcement des systèmes de surveillance, des mécanismes d'alerte précoce et de la coordination des interventions.

Je voudrais rappeler que depuis 2023, mon pays fait face à une **crise humanitaire dramatique**, marquée par un afflux massif de plus de 2 millions de réfugiés en provenance du Soudan et l'accueil de nombreux blessés de guerre. Cette situation **impacte négativement** sur les services de santé déjà fragilisés par des ressources financières et humaines limitées.

Parallèlement, les effets du changement climatique s'intensifient. Inondations dévastatrices et sécheresses prolongées dans certaines parties du pays qui affectent gravement les conditions de vie des populations, compromettent les moyens de subsistance et aggravent leur vulnérabilité.

Nous demeurons toutefois préoccupés par les défis persistants liés au financement durable des urgences sanitaires, aux inégalités de capacités entre les pays ainsi qu'à l'accès équitable aux contre-mesures médicales.

À cet égard, le Tchad souhaiterait savoir quelles sont les mesures concrètes qui seront envisagées pour renforcer l'appui technique et financier aux pays en développement afin d'assurer la pleine mise en œuvre du RSI (2005) et une réponse plus rapide et équitable face aux futures urgences sanitaires.

Enfin, le Tchad réaffirme son attachement au multilatéralisme, à la solidarité internationale et au renforcement de la résilience des systèmes de santé au service de la sécurité sanitaire mondiale.

Je vous remercie